

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BROÛT-VERNET

N° 93 /2025

Séance du 24 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents excusés : 1

Absents : 1

Nombre de suffrages :

Exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

17/11/2025

Date d'affichage

25/11/2025

OBJET

**Demande fonds de
concours au titre de l'année
2025-Communauté de
Communes St Pourçain
Sioule Limagne**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard DEVOUCOUX.

Etaient présents : Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Jean-François BURLOT, Didier CROCHET, Jean-Marc BOUZIN, Patrick MAGERAND, Pierre De LARMINAT Pierre HOUËT et Mesdames Sylvie RICHARD, Béatrice GOYET, Christine MARTINS, Aurélie MURE, Frédérique RONDEPIERRE, Catherine BARBECOT

Etaient excusées : Monsieur Sylvain JAFFUEL, (procuration à Sylvie RICHARD)

Etaient absents : Monsieur Mickaël SEIDLER

A été nommé secrétaire de séance : Madame Aurélie MURE,

Ayant eu connaissance que la communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne a prévu une enveloppe de 600 000€ sous la forme de fonds de concours au profit de 60 communes membres. Ce soutien permettra d'accompagner financièrement les communes dans leurs opérations d'investissement.

Notre commune pourrait donc bénéficier d'un fonds de concours de 16 227€.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter une partie de cette enveloppe comme suit :

- Budget Commune de Broût-Vernet :
Opération « Travaux de voirie 2025 » : 16 227€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- décide de solliciter la demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Commune St-Pourçain Sioule Limagne comme suit : Budget Commune de Broût-Vernet, Opération « Travaux de voirie 2025 » : 16 227€

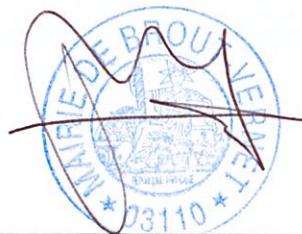
Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Fait à Broût-Vernet,

Le Maire,



Le secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire le.....

- Après mise en ligne sur le site de la commune le.....
- Apres transmission au contrôle de légalité le.....